



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES



Date de la
convocation :
29 juin 2020

Séance du 02/07/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le deux juillet, à 17 heures 30, le conseil municipal de
MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
10

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO,
Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ,
Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
11

Représentés : Isabelle MAZOYER

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Christian MICHEL

Délibération n°D_2020_033

Prêt bancaire financement salle annexe : choix de l'établissement bancaire

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'afin de financer en partie le
projet de la salle annexe, et sur les conseils du comptable public, le recours à
l'emprunt est utile pour plusieurs raisons :

- nos ratios sont bons en la matière (encours de dette, capacité d'autofinancement confortable)
- notre fonds de roulement est suffisant. Mais vu les taux d'intérêts actuels, il est préférable de procéder à un emprunt afin de conserver ce fonds de roulement.

3 établissements bancaires ont été sollicités pour une offre de prêt, suivant ces éléments :

- montant de l'emprunt : 60 000.00€
- nombre d'annuités : 5 ans ou 8 ans
- taux : fixe

Le Crédit Agricole et et la Caisse d'Epargne ont fait une offre de prêt. La Banque Postale, également sollicitée, n'a pas répondu.

OFFRE CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'AZUR

SOLUTION 1 : emprunt sur 5 ans

Taux : 0.50%

Périodicité : trimestrielle

Types d'échéances : constantes

Frais de dossier : 0.30% du capital emprunté ramenés à 100.00€

Montant des échéances : 3 039.53€/trimestre (=1 013.17€/mois = 12 158.12€/an)



Montant total des intérêts : 790.60€

Coût total du crédit = 60 790.60€

SOLUTION 2 : emprunt sur 8 ans

Taux : 0.56%

Périodicité : trimestrielle

Types d'échéances : constantes

Frais de dossier : 0.30% du capital emprunté ramenés à 100.00€

Montant des échéances : 1 918.63€/trimestre (=639.54€/mois = 7 674.48€/an)

Montant total des intérêts : 1 395.84€

Coût total du crédit = 61 395.84€

OFFRE CAISSE D'EPARGNE CEPAC

SOLUTION 1 : emprunt sur 5 ans

Taux : 0.97%

Périodicité : annuelle

Types d'échéances : constantes

Frais de dossier : 100.00€

Montant des échéances : 12 351.45€/an

Montant total des intérêts : 1 757.25€

Coût total du crédit = 61 757.25€

SOLUTION 2 : emprunt sur 8 ans

Taux : 1.16%

Périodicité : trimestrielle

Types d'échéances : constantes

Frais de dossier : 100.00€

Montant des échéances : 7 896.77€/an

Montant total des intérêts : 3 174.16€

Coût total du crédit = 63 174.16€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2337-3 ;

Vu le budget primitif voté le 2 juillet 2020 par l'assemblée délibérante ;

Considérant la construction de la salle annexe à la mairie et que compte tenu des taux d'intérêts très bas, il est préférable de recourir à un emprunt à hauteur de 60 000€ pour l'équilibre du budget plutôt que d'impacter le fonds de roulement ;

Considérant que les collectivités locales ne peuvent souscrire à l'emprunt dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissements ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **CHOISIT** la solution 2 du Crédit Agricole, à savoir un emprunt de 60 000€ sur 8 ans, au taux fixe de 0.56% avec 100€ de frais de dossier ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'offre de prêt et tous les documents y afférent avec le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA

